

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil Vingt Deux le Vingt Six Septembre à dix huit heures

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 19 Septembre 2022**

Etaient présents :

Mesdames Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Colette PÉRENNEC, Françoise GUYONVARCH, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Christelle LE GOHLISSE,

Messieurs Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Didier LE BOLÉ, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Thierry LE TOUZO (arrivée à 18H10 au bord. n°4), David HELLEGOUARCH, Sylvain OLIVO, Eric LE RUYET,

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Mesdames Laurence LE BOUILLE, Francette CHAULOUX

Messieurs Christophe BENOIT, Stéphane PIGACHE, Davy CATHERINE

Absents excusés : Sandrine LEFEUVRE, Philippe NOGUÈS,

Madame Betty BARGUIL a été élu secrétaire de séance

23 - SCOLAIRE – SUBVENTION CLASSE TRANSPLANTÉE ÉCOLE LA FORGERINE

La commune apporte son soutien aux écoles pour le financement des classes transplantées. Cette subvention est accordée, au regard du projet, sur la base de 12 euros par enfant et par nuitée.

L'école de la Forgerine, en partenariat avec l'amicale des parents d'élèves, organise un séjour culturel dans le Val de Loire du 17 au 19 octobre 2022 pour 43 élèves des classes de CM1 et CM2.

A ce titre, la commune propose l'attribution d'une subvention à hauteur de 1032€.

Après consultation de la Commission Finances/Enfance jeunesse du 13 septembre 2022,

Sur proposition du bureau municipal,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à **ATTRIBUER** cette subvention

Délibération adoptée à l'unanimité



Pour copie conforme

Le Maire,
Armelle NICOLAS